Comment le Programme MAB est-il mis en œuvre en France?

1. Au niveau national

Question-clé à Catherine Cibien, Directrice scientifique du MAB France (https://vimeo.com/777364296)

Entretien réalisé, transcrit et édité par Anne Teyssèdre

En France, le programme MAB est mis en œuvre à deux niveaux : *i*) au niveau national, au travers des activités du MAB France qui va animer et coordonner le réseau des réserves de biosphère et animer le programme au niveau national, et *ii*) au niveau donc de territoires, qui relèvent du programme Mab et qui s'appellent les Réserves de Biosphère. Au niveau national, le MAB France est organisé en association 1901, qui regroupe les structures supports des réserves de biosphère, qui sont des structures de gestion des territoires ou de gestion des aires protégés, ainsi que des instituts de recherche français : CNRS, INRAE, Ifremer, CIRAD, Muséum, IRD. Avec cet objectif de rapprocher le monde de la science du monde de La gestion territoriale, et de faire en sorte que les réserves de biosphère soient vraiment des territoires où l'on va expérimenter avec la population, dans une démarche véritablement de co-construction, des pratiques plus durables et des chemins vers d'autres organisations de la société, plus en accord avec les enjeux du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Au niveau national, le MAB France a un rôle d'animation du réseau de réserves de biosphère. Alors « animation », qu'est-ce que cela veut dire ? C'est faire travailler ensemble ces réserves, sur des sujets qui les concernent, au travers de groupes de travail qui peuvent porter précisément sur cette interaction entre le monde scientifique et la gestion territoriale, ou sur des questions plus concrètes. Il y a eu par exemple pendant très longtemps un groupe qui s'intéressait aux questions pédagogiques, un groupe qui s'intéresser aux questions de gestion forestière et durabilité... Actuellement un accent fort est mis sur les façons d'engager la jeune génération dans la décision et dans le portage des réserves de biosphère, dans une perspective de changement de modèle.

Au niveau national, le MAB France s'occupe aussi d'accompagner des territoires qui ont envie de devenir des réserves de biosphère et qui en font la demande. Donc c'est le MAB France qui va veiller à ce que les propositions de ses territoires remplissent les critères qui sont requis par l'Unesco pour admettre les nouvelles réserves de biosphère au niveau mondial.

Le MAB anime aussi avec l'université Paul Sabatier (de Toulouse) un Master qui vise à informer des jeunes aux principes et modes d'action du programme MAB. Il y a beaucoup d'autres masters en France qui s'intéressent aux questions environnementales et il n'y a évidemment pas une exclusivité dans cette approche équilibrée de la conservation et du développement, mais ce que nous essayons de faire, c'est de mener des enseignements qui soient très ancrés dans la réalité. Donc avec un projet qui est menée dans une réserve de biosphère. Ce type de projet existe dans d'autres pays, dans Le Monde. Il existe un institut de la durabilité en Allemagne qui travaille sur le même principe, il y a des formations en Espagne, dans des pays du Sud de la Méditerranée tels que le Maroc et le Liban, le Canada, l'Afrique du Sud, etc.

Et du coup nous travaillons beaucoup avec ces collègues d'autres pays, pour faire en sorte que nos étudiants soient au contact de la réalité de la gestion des territoires, au travers de projets concrets qui s'appuient sur des enseignements très liés aux concepts du MAB.

<u>Vidéo</u> en ligne sur les sites web du <u>MAB France</u> et de Nexus vidéos-clés : <u>https://ite.sorbonne-universite.fr/nexus-videos-cles/f-concertation-debat-organisation-action-collective/f7-le-mab-et-les-reserves-de-biosphere</u>